Pour toute demande d'inscription au foyer de vie

« Les Pardalets », il faut:

- appeler le secrétariat pour demander le document d'inscription à remplir
 - envoyer la notification
 MDPH, un projet d'accompagnement personnalisé et une demande écrite.



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter directement:

IME AL CASAL

15 boulevard de la vallée de la Têt

66270 LE SOLER

04.68.34.36.82

contact.ime.al.casal@asso-sauvy.fr

OU

Foyer de vie « Les Pardalets »
6 pas d'en Conte
66500 LOS MASOS
04.68.96.13.93
contact.foyer.pardalets@asso-sauvy.fr



Vous envisagez un accueil au foyer de vie « les Pardalets »

Cette plaquette est à destination des jeunes et des familles qui souhaitent avoir des informations concrètes sur les différences entre établissement pour enfant et établissement pour adulte.

	La vie à l'IME « Al Casal »	La vie au foyer « Les Pardalets »
	Le jeune accueilli et sa famille sont au centre de l'accompagnement	L'adulte accueilli est au centre de l'accompagnement ce qui induit le res- pect de ce statut.
Ouverture	IME : ouvert 207 jours par an. Périodes de fermeture correspondent généralement à la moitié des vacances scolaires. Accueil : en externat ou en internat (séquentiel ou de semaine), en chambre individuelle.	Foyer: ouvert 365 jours / an. Retour en famille: 35 jours par an, hors week-ends Prévisionnel des sorties tous les 15 jours (du vendredi soir au lundi matin). Accueil: avec hébergement.
Vie quotidienne	Journée type du lundi au vendredi de 9h à 16h30, mercredi de 9h à 12h : activités :	Accompagnement rythmés par un planning d'activité:
	Educatives	Éducatives (notion d'utilité le matin, détente l'après midi)
	Pédagogiques Thérapeutiques	Maintien des acquis Thérapeutiques
	Activités proposées dans le cadre du projet personnalisé du jeune, en fonction de ses besoins repérés et exprimés, et des demandes de la famille.	Activités proposées dans le cadre du projet personnalisé de l'adulte, en fonction de ses besoins repérés et exprimés. Vacances et camps organisés tout au long de l'année.
Médical	Les familles gèrent le suivi médical de leur enfant (ordonnance, traitement, suivi médical). IME: peut proposer un accompagnement si nécessaire, assure les soins courants et gère la distribution des traitements en journée.	L'établissement gère l'intégralité du suivi médical de l'adulte accueilli.
Vie intime	Les jeunes ont une vie affective au sein de l'IME. Ce passage entre l'enfance, l'ado- lescence et la majorité est travaillé lors de groupe où sont abordés les changements liés à l'âge et leur future sexualité.	Les adultes accueillis sont accompagnés dans leur sexualité.
Financement	IME : financé par les caisses d'assurances maladie (CPAM, MSA, RSI,) jusqu'aux 20 ans du jeune. A partir de 20 ans : accompagnement financé par l'aide sociale départementale, dispositif soumis à récupération et une participation financière est demandée aux familles.	Le financement est assuré par l'aide sociale départementale. Ce dispositif est soumis à récupération et demande une participation financière aux adultes accueillis, à hauteur de 90% de leurs ressources totales; ou limité à 70% de l'AAH.
Transports	Les transports sont assurés par l'IME, via une compagnie de transport extérieure.	Un ramassage est effectif mais cela peut évoluer en fonction des budgets alloués à l'établissement
Gestion du budget	Argent de poche mensuel : 10-15€, somme gérée par les éducateurs.	Argent de poche mensuel environ 70€, somme gérée par les éducateurs. Le solde du compte est accessible à la famille sur demande.
Gestion du linge	Les familles gèrent l'intégralité de l'entretien du linge (vêtement, draps).	La lingerie de l'établissement gère l'intégralité du linge de la personne ac- cueillie.